



Avis d'ouverture

Les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la de la Gironde et des Landes organisent,
pour la Région Nouvelle-Aquitaine,
au titre de l'année 2019

DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT (CATEGORIE C)

CONDITIONS D'ACCES

Concours externe : ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle classé au moins au niveau V de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente, obtenus dans celle des spécialités au titre de laquelle le candidat concourt.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs.

REPARTITION DES SPECIALITES

SPECIALITE	POSTES		CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
	EXTERNE	INTERNE		
Restauration	8	5	CDG de la Gironde Immeuble Horiopolis - 25 rue du Cardinal Richaud CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 - www.cdg33.fr	Bordeaux ou sa proche banlieue
Installations électriques, sanitaires et thermiques	10	6	CDG des Landes Maison des Communes - 175 place de la Caserne Bosquet BP 30069 40002 MONT DE MARSAN CEDEX Tél. 05 58 85 80 00 - www.cdg40.fr	Morcenx ou ses environs
Espaces verts et installations sportives	8	5	CDG des Landes Maison des Communes - 175 place de la Caserne Bosquet BP 30069 40002 MONT DE MARSAN CEDEX Tél. 05 58 85 80 00 - www.cdg40.fr	Morcenx ou ses environs

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE
Mardi 14 mai 2019	Mercredi 19 juin 2019	Jeudi 27 juin 2019	Jeudi 28 novembre 2019

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale en précisant la voie d'accès et la spécialité, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur de la spécialité indiqué dans le tableau ci-dessus selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).